

Lundi 27 mai 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal, tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 27 mai 2024 à 20 h 00.

Sont présents Mesdames et Messieurs les Conseillers suivants :
Francis Ouellet, Isabelle Chouinard, Josée Chouinard, François Gagné-Bérubé, Céline Langlais et Rémi Pelletier, sous la présidence de Madame Solange Morneau, mairesse formant quorum.

Sont aussi présentes Mesdames Louise St-Pierre, greffière et Emilie Poulin, directrice générale par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2024-05-214

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Acquisition d'un camion unité d'urgence auprès de Camions Carl Thibault inc.
4. Mandat à la mairesse et à la greffière pour signer une convention de bail et d'exploitation du restaurant du Centre sportif avec 9190-4664 Québec inc.
5. Engagement de la Ville à réaliser un plan de gestion des actifs en eau.
6. Période de questions.
7. Clôture et levée de la séance.

CONSIDÉRANT l'article 325 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Francis Ouellet

et résolu unanimement de l'adopter.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

2024-05-215

ACQUISITION D'UN CAMION UNITÉ D'URGENCE AUPRÈS DE CAMIONS CARL THIBAUT INC.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé en décembre 2023 pour l'acquisition d'un camion unité d'urgence pour le Service intermunicipal de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT le compte rendu de l'ouverture des soumissions daté du 29 janvier 2024;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues effectuée par Me Louise St-Pierre, greffière en date du 15 février 2024;

CONSIDÉRANT que Camions Carl Thibault inc. est le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Pascal a obtenu l'accord des municipalités parties à l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie de procéder à l'achat d'un camion unité d'urgence;

CONSIDÉRANT le Règlement numéro 396-2024 décrétant l'acquisition d'un camion unité d'urgence pour le Service intermunicipal de sécurité incendie et autorisant un emprunt de 754 994 \$ pour en acquitter les coûts, lequel est entré en vigueur le 27 mai 2024 suite à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Francis Ouellet

et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour l'acquisition d'un camion unité d'urgence à Camions Carl Thibault inc. au montant de 723 529,63 \$ incluant les taxes, le tout conformément aux conditions prévues au devis et aux documents de soumission.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

2024-05-216

MANDAT À LA MAIRESSE ET À LA GREFFIÈRE POUR SIGNER UNE CONVENTION DE BAIL ET D'EXPLOITATION DU RESTAURANT DU CENTRE SPORTIF AVEC 9190-4664 QUÉBEC INC.

CONSIDÉRANT le souhait du Service des loisirs d'offrir aux utilisateurs du Centre sportif un service de restauration;

CONSIDÉRANT l'échéance le 31 mai 2024 de la convention de bail et d'exploitation du restaurant du Centre sportif liant la Ville et 9190-4664 Québec inc. (Les Distributions Marco Lizotte);

CONSIDÉRANT que l'entreprise 9190-4664 Québec inc. (Les Distributions Marco Lizotte) a démontré son intérêt à poursuivre l'exploitation de la cantine du Centre sportif;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des loisirs datée du 21 mai 2024;

CONSIDÉRANT le projet de convention de bail et d'exploitation du restaurant du Centre sportif soumis aux membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Céline Langlais

et résolu unanimement de ratifier les termes de la convention de bail et d'exploitation du restaurant du Centre sportif à intervenir avec l'entreprise 9190-4664 Québec inc. (Les Distributions Marco Lizotte) pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2027 et de mandater la mairesse, Madame Solange Morneau et la greffière, Me Louise St-Pierre à signer, pour et au nom de la Ville ladite convention.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

2024-05-217

ENGAGEMENT DE LA VILLE À RÉALISER UN PLAN DE GESTION DES ACTIFS EN EAU.

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Pascal reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

CONSIDÉRANT que la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état de fournir des services durables et de qualité aux citoyens;

CONSIDÉRANT qu'un plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la municipalité et à fournir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu;

CONSIDÉRANT que la Ville de Saint-Pascal a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA;

CONSIDÉRANT que le PGA permet d'optimiser l'utilisation des ressources financières et humaines en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière plus proactive;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Josée Chouinard

et résolu unanimement que la Ville s'engage à :

- élaborer et mettre en œuvre un PGA en eau afin d'optimiser la gestion de ses actifs municipaux;
- transmettre au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 31 décembre 2026 le sommaire PGA ainsi que les informations requises par ce dernier.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

2024-05-218 **PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Aucune question.

2024-05-219 **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.**

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Josée Chouinard

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 10.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

Signature du procès-verbal

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière